Grand-Duché de Luxembourg

Commune de
FISCHBACH

AVIS au PUBLIC

Règlements communaux

Règlement-taxe communal relatif à la fixation de la redevance assainisssement

Il est porté à la connaissance du public que par délibération du 24 septembre 2025 le conseil communal a approuvé le règlement taxe communal relatif à la fixation de la redevance assainissement, dûment approuvé par le ministère des Affaires intérieures en date du 7 novembre 2025. Ledit règlement entre en vigueur le 1er janvier 2026.

Le texte du règlement peut être consulté sur le site internet de la commune (www.acfischbach.lu) et est à disposition du public à la maison communale, où il peut en être pris connaissance pendant les heures d'ouverture des bureaux.

Fischbach, le 12 novembre 2025
pour le collège des bourgmestre et échevins
(suivent les signatures)

Viviane Heuskin
secrétaire communale

Lucien Brosius
bourgmestre

Administration Communale FISCHBACH

Adresse :
1, rue de l'Eglise
L-7430 FISCHBACH
www.acfischbach.lu

KlimaPakt
Meng Gemeng engagéiert sech fir d'Klima
NaturPakt
Meng Gemeng engagéiert sech fir d'Natur